PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi
du travail et des solidarités

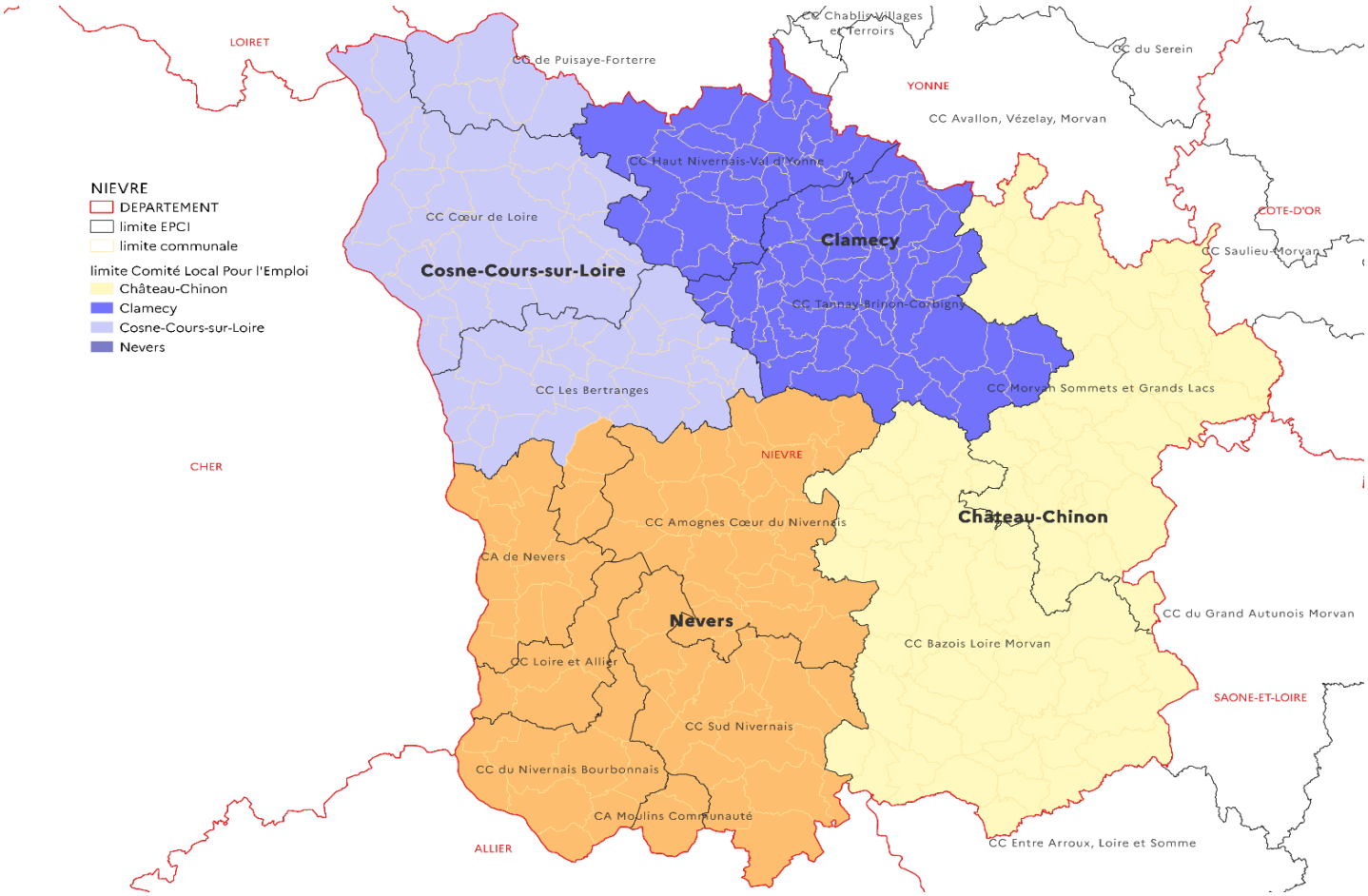
Indicateurs Statistiques Territoriaux

Comités Locaux Pour l'Emploi (CLPE) de la Nièvre

3ème trimestre 2026

La loi pour le plein emploi a instauré **une nouvelle gouvernance du réseau pour l'emploi**, aux niveaux **national**, **régional**, **départemental** et **local**. Cette gouvernance rénovée a pour vocation d'assurer la coordination, coopération et co-construction entre les acteurs de l'emploi et de l'insertion. Les comités locaux pour l'emploi (CLPE) définissent les **stratégies locales de l'emploi et les traduisent de manière opérationnelle**. Ils organisent des **partenariats** au regard des **projets territoriaux**, en lien avec l'ensemble des collectivités territoriales et notamment les communes et intercommunalités. Le préfet de département arrête les limites géographiques des comités locaux institués au sein du département en fonction des caractéristiques de chaque territoire, en concertation avec le président du conseil régional et le président du conseil départemental.

Dans la Nièvre, la composition des CLPE est la suivante :



Directeur de la publication : Simon-Pierre Eury
Conception et réalisation : Service Études Statistiques Évaluation (SESE)
Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) de Bourgogne-Franche-Comté
5 place Jean Cornet - 25041 Besançon Cedex
www.bourgogne-franche-comte.dreets.gouv.fr
Pour toute demande d'information : dreets-bfc.statistiques@dreets.gouv.fr

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Château-Chinon

Inscrits à France Travail

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

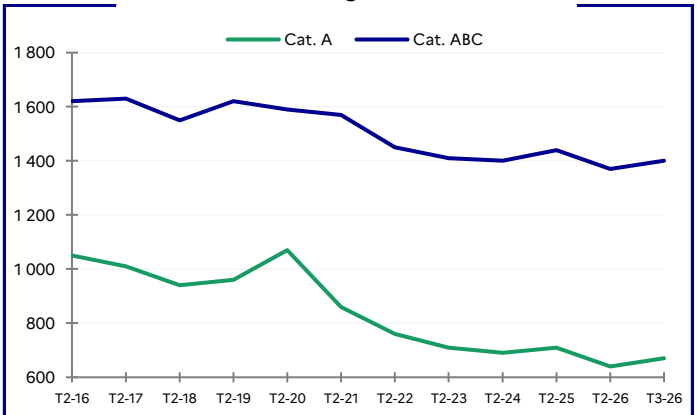
données brutes	Château-Chinon T3 2026	Part	Evol. annuelle
Inscrits tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie A	**670**	**100 %**	**-6,9**
<25 ans	90	13 %	-10,0
25-49 ans	350	52 %	**+0,0**
50 ans et +	230	34 %	-14,8
Hommes	350	52 %	-10,3
Femmes	320	48 %	**-3,0**
Catégories ABC	**1 400**	**100 %**	**-2,8**
<25 ans	150	11 %	-6,3
25-49 ans	750	54 %	**-1,3**
50 ans et +	500	36 %	-3,8
Hommes	670	48 %	-5,6
Femmes	730	52 %	**-1,4**
Inscrits depuis 1 an ou plus (DELD)	730	52 %	-3,9
Inscrits non tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie D	**60**		**-14,3**
Catégorie E	**80**		**-20,0**
Catégorie F	**90**		/
Catégorie G	**340**		/

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Au 3e trimestre 2026

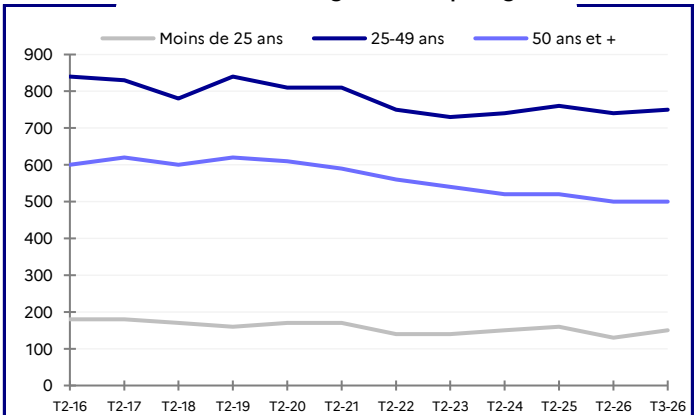
670 demandeurs d'emplois inscrits à France Travail sont sans emploi (catégorie A). Ce nombre diminue de 6,9 % sur un an.
En incluant les demandeurs d'emploi en activité réduite, le nombre d'inscrits en catégories A, B, C affiche une baisse de 2,8 % par rapport au même trimestre de l'an passé.
Les inscrits de moins de 25 ans représentent 11 % des personnes en recherche active d'un emploi. Leur nombre baisse de 6,3 % par rapport à l'année dernière.
Les personnes de 25 à 49 ans constituent la majorité des demandeurs d'emploi, soit environ 54 % du total. Leur nombre baisse de 1,3 % par rapport au même trimestre de l'an passé.
Les seniors (50 ans ou plus) représentent 36 % des demandeurs d'emploi. Leur nombre baisse de 3,8 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.
Les DELD forment 52 % de la demande d'emploi totale. Ce nombre baisse de 3,9 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.
Au sein des deux catégories nouvellement créées, 90 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F) et 340 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G).

Inscrits en catégories A et ABC



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

Inscrits en catégories ABC par âge



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

Avertissement :
A partir de janvier 2025, certaines personnes sont désormais systématiquement inscrites sur les listes de France Travail, en application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, à savoir : les bénéficiaires du RSA et les jeunes à la recherche d'emploi suivis par les Missions Locales.
Une partie d'entre eux n'était pas inscrite à France Travail avant le 1er janvier 2025, ce qui a entraîné une hausse importante de nouveaux inscrits et donne l'impression que la situation du marché du travail se dégrade alors qu'elle a peu évolué dans certains territoires.
Avant le 1er janvier 2025, il n'y avait que cinq catégories d'inscrits : les personnes inscrites en catégories A, B ou C classées selon leur niveau d'activité, toutes tenues de rechercher un emploi. Les deux autres catégories (D et E) sont par exemple pour les personnes déjà en emploi, en formation ou en contrat aidé, non tenues d'effectuer des recherches actives.
Avec la réforme, deux nouvelles catégories sont créées, à savoir : la catégorie F pour les personnes en besoin d'un accompagnement social, et la catégorie G pour tous les bénéficiaires du RSA inscrits à France Travail en attente d'un accompagnement.
France Travail et les départements se donnent entre 2 à 3 ans pour recevoir et orienter en parcours d'accompagnement tous les bénéficiaires du RSA qui n'étaient pas déjà inscrits sur les listes au 1er janvier 2025.

Catégories A, B, C, D, E, F et G : quelle différence ?
Cat. A : personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.
Cat. B : personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.
Cat. C : personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.
Cat. D : personne sans emploi, qui n'est pas immédiatement disponible, et qui n'est pas tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (demandeurs d'emploi en formation, en maladie, etc...).
Cat. E : personne en emploi, non tenue de faire des actes positifs de recherche d'emploi (créateurs d'entreprise, bénéficiaires de contrats aidés...).
Cat. F : personne en accompagnement social.
Cat. G : regroupe l'ensemble des bénéficiaires du RSA, en attente d'orientation, qui n'étaient pas inscrits avant le 1er janvier 2025.

Pour en savoir plus : Les inscrits à France Travail | DARES

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Château-Chinon

Entrées dans les dispositifs

(données provisoires)
Sources : PEC : Dares, PACEA : I-Milo, Apprentissage : Dares (SIA) au lieu de l'établissement employeur

	Château-Chinon T2 2026	Château-Chinon Cumul 2026	Château-Chinon Evol. (en %) cumul 26/cumul 25
Contrats aidés (conventions initiales + avenants) :			
PEC	s	s	-87,5
Mesures d'accompagnement :			
PACEA	9	17	-46,9
CEJ*	11	32	+3,2
Alternance (secteur privé) :			
Entrées en apprentissage (au 2T2026)	s	7	-20,2

* Pour les CEJ, seules les prescriptions des missions locales sont comptabilisées dans ce document.

Quelques définitions

PEC : le Parcours Emploi Compétences est un dispositif destiné aux personnes éloignées du marché du travail. Il combine emploi, formation et accompagnement pour favoriser l'insertion professionnelle durable. Les employeurs bénéficient d'aides financières pour embaucher des personnes dans ce cadre.
PACEA : le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie est un dispositif mis en place pour aider les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté à s'insérer professionnellement et à gagner en autonomie
CEJ : le Contrat d'Engagement Jeune est un dispositif pour aider les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni étudiants, ni en formation, et qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable.

Recours à l'intérim

Source : Dares, traitements Dreets - données brutes en moyenne trimestrielle

Volume de travail temporaire selon le regroupement en 5 grands secteurs

Château-Chinon		T2 2026	T2 2025	T2 2024
Equivalent emplois à temps plein		**70**	80	80
dont	Agriculture	**0**	0	0
	Industrie	**30**	30	30
	Construction	**0**	0	0
	Commerce	**10**	0	0
	Services	**30**	50	50

Volume de travail temporaire (en ETP) par secteur d'activité en A38

Ind. agro-alimentaires	10
Fab. de matériels de transport	10
Commerce, réparation automobile	10
Act. de serv. adm. et de soutien	10
Activités pour la santé humaine	10

Guide de lecture :

Au 2e trimestre, en moyenne :
Mesuré en équivalent temps plein, le volume de travail temporaire représente 70 emplois.

Recours à l'activité partielle (de droit commun et de longue durée)

Source: DGEFP, données provisoires au 22/10/2026

Château-Chinon	T2 2026	T2 2025
Demandes indemnisées		
Etablissements indemnisés, moyenne trimestrielle	**s**	s
Salariés indemnisés, moyenne trimestrielle	**s**	18
Heures indemnisées	**433**	4 292
Taux de consommation	**5,4**	40,6

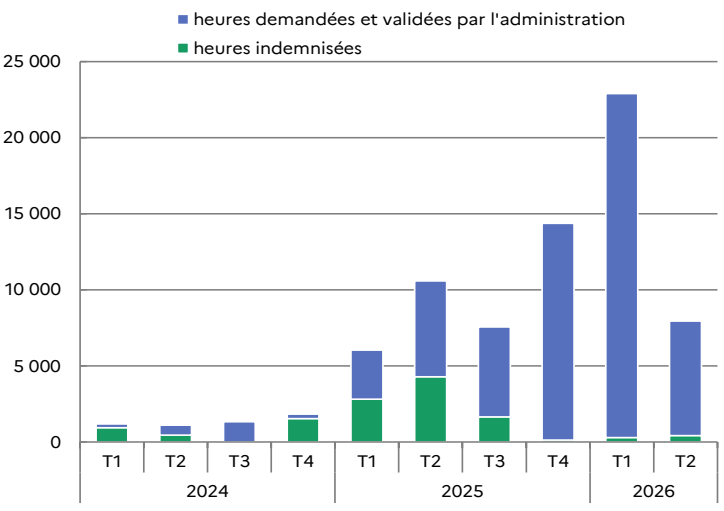
s : secret statistique
Avertissement : un trimestre de recul est nécessaire pour disposer de données de consommation suffisamment consolidées. En raison d'une mise à jour en continu des informations, les données mensuelles sont encore modifiées à la marge après cette date.

Guide de lecture :

Au 2e trimestre 2026, en moyenne par mois :

Le volume d'heures chômées au cours du trimestre représente 433 heures. Les établissements ont consommé 5,4 % du volume d'heures qui leur était autorisé.

Suivi de la consommation d'activité partielle - données provisoires



PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Château-Chinon

Embauches et départs

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

Château-Chinon		T2 2026	T2 2025
Embauches		**1 204**	**1 005**
Contrats signés			
dont	CDD	1 107	889
	CDI	97	116
	Evol. CDD	+24,5 %	+0,1 %
	Evol. CDI	-16,4 %	-12,1 %
Départs		**1 017**	**812**
Fins de CDD		842	645
	dont CDD <1 mois	86 %	81 %
Ruptures de contrat		175	167
	démissions	63	66
	lic. économiques	1	1
	fins période d'essai	30	26
	retraite	11	11
	rupture conventionnelle	13	16
	lic. non économiques	44	37
	autres	13	10

Guide de lecture :

Au 2e trimestre 2026

• Comment évolue le besoin en recrutement des établissements ?

1 204 contrats de travail (CDD, CDI) signés, soit 199 en plus par rapport à l'an dernier à la même période.

• Les embauches en CDI sont-elles plus fréquentes ?

Les embauches en CDI diminuent. La part des CDI s'élève à 8 % des recrutements contre 12 % à la même période en 2025.

• Combien de contrats sont arrivés à terme ? La part des contrats précaires augmente-t-elle ?

842 CDD sont arrivés à terme. Parmi ces fins de CDD, 86 % duraient moins d'un mois (81 % il y a un an à la même période).

• Le volume des ruptures de contrat de travail augmente-t-il ?

175 départs de salariés font suite à une rupture de contrat, soit 8 en moins par rapport à l'an dernier à la même période.

• Le choix de démissionner est-il plus fréquent ? Les départs non anticipés par les employeurs renforcent les tensions de recrutement.

Les départs faisant suite à une démission forment le premier motif de rupture de contrat de travail avec 36 % des ruptures. Par ailleurs, les départs à la retraite représentent 6 % des ruptures, les licenciements économiques 7 %.



Focus sur les jeunes

Embauches	Départs
297	**212**
Part des jeunes dans les embauches :	Part des jeunes dans les départs :
25 %	21 %
Part CDI	Part CDD <1 mois
5 %	79 %



Focus sur les seniors

Embauches	Départs
372	**336**
Part des seniors dans les embauches	Part des seniors dans les départs
31 %	33 %
Part CDI	Part CDD <1 mois
3 %	91 %

• Quelle est la part de jeunes parmi les embauches ? Signent-ils plus souvent un CDI qu'en moyenne tous âges confondus ?

Ils représentent 25 % des embauches et 21 % des départs. Parmi les jeunes nouvellement embauchés, 5 % ont signé un CDI.

• La part des emplois précaires occupés par les jeunes est-elle plus importante qu'en moyenne tous âges confondus ?

Parmi les jeunes ayant quittés leur entreprise 79 % occupaient un CDD inférieur à un mois.

Dynamique des secteurs entre 2024 et 2025

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

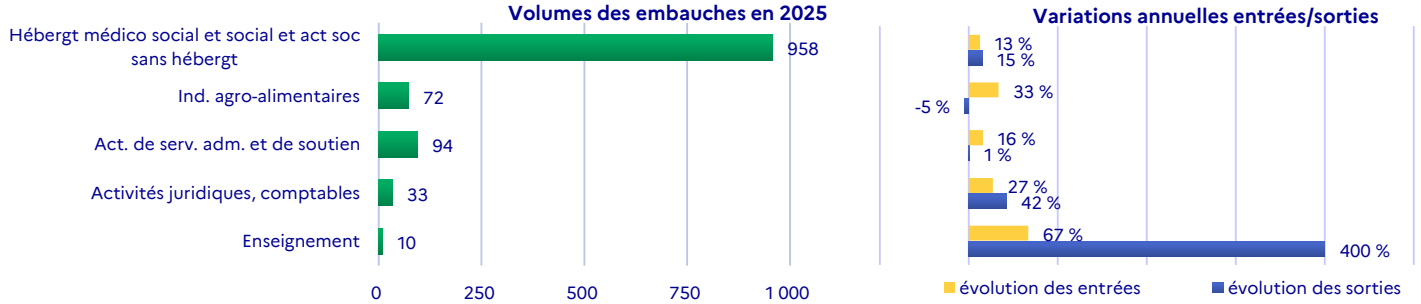
données cumulées entre le 1er janvier et le 31 décembre

Evolution des entrées et des sorties pour les 5 secteurs les plus actifs en termes de recrutement

Guide de lecture

• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des secteurs les plus actifs en termes de recrutement ?

Le secteur "hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement" contribue le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches dans le secteur progressent de 12,6 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 15,4 %.

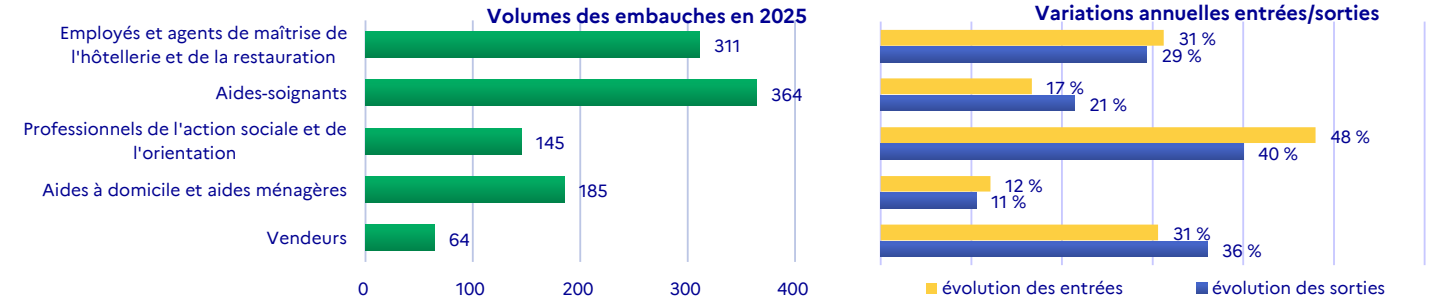


Evolution des entrées et des sorties dans les 5 familles professionnelles contribuant le plus aux nouvelles embauches

Guide de lecture

• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des métiers qui contribuent le plus aux nouvelles embauches ?

La famille de métiers "employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration" contribuent le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches pour ces métiers progressent de 31,2 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 29,4 %.



PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs Statistiques Territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Château-Chinon

Démographie - Population active

Source : Insee, RP

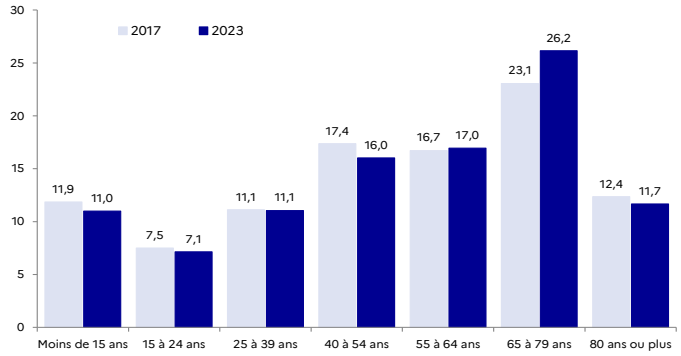
Population totale

	2017	2023	Evol. 2023/2017 En valeur	Evol. 2023/2017 En %
Château-Chinon	**28 008**	**26 846**	**-1 162**	**-4,1**
Nièvre	207 182	201 417	-5 765	-2,8
Région BFC	2 811 423	2 802 670	-8 753	-0,3

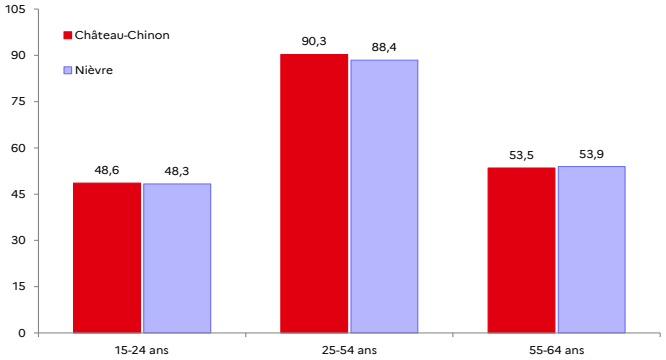
QUELQUES DÉFINITIONS

Population totale : ensemble des habitants domiciliés dans le territoire.
Population active : actifs de 15 à 64 ans en emploi + chômeurs.
Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante (exemple : le nombre d'actifs de 15 à 24 ans parmi les habitants de 15 à 24 ans).

Répartition de la population par classe d'âge (en %)



Taux d'activité de la population par classe d'âge (en %)



Population active et en emploi

	Actifs de 15 à 64 ans 2017	Actifs de 15 à 64 ans 2023	Actifs de 15 à 64 ans Evol. 2023/2017	Femmes actives de 15 à 64 ans 2017	Femmes actives de 15 à 64 ans 2023	Femmes actives de 15 à 64 ans Evol. 2023/2017	Actifs de 15 à 64 ans en emploi 2017	Actifs de 15 à 64 ans en emploi 2023	Actifs de 15 à 64 ans en emploi Evol. 2023/2017
Château-Chinon	**10 318**	**9 927**	**-3,8**	**4 885**	**4 714**	**-3,5**	**9 043**	**8 895**	**-1,6**
Nièvre	83 441	80 757	**-3,2**	40 315	38 944	**-3,4**	72 021	71 626	**-0,5**
Région BFC	1 262 416	1 267 559	**+0,4**	609 233	610 960	**+0,3**	1 104 152	1 137 841	**+3,1**

Structure économique du secteur privé

Champ : secteur privé, régime général, hors agriculture.

Source : Urssaf

Répartition des établissements et salariés par taille au 31/12/2025

	Moins de 10 sal. Nbre établs	Moins de 10 sal. Nbre sal.	10 à 49 sal. Nbre établs	10 à 49 sal. Nbre sal.	50 à 249 sal. Nbre établs	50 à 249 sal. Nbre sal.	250 sal. et plus Nbre établs	250 sal. et plus Nbre sal.	Total Nbre établs	Total Nbre sal.
Château-Chinon	**469**	**1 144**	**68**	**1 452**	**7**	**514**	**0**	**0**	**544**	**3 111**
Nièvre	3 649	10 539	736	14 355	134	12 149	9	4 099	4 528	41 142
Région BFC	54 303	162 882	11 514	229 812	2 083	199 245	196	89 472	68 096	681 411

Principales activités du territoire

Château-Chinon	Effectifs salariés 2025	Effectifs salariés 2024	Evol. (en %)	Poids du secteur 2025 (en %)	Poids du secteur 2024 (en %)
Hébergt médico social et social et act soc sans hébergt	682	669	+1,9	21,9	21,6
Commerce, réparation automobile	623	609	+2,3	20,0	19,7
Transports et entreposage	317	321	-1,2	10,2	10,4
Construction	287	290	-1,0	9,2	9,4
Activités pour la santé humaine	203	186	+9,1	6,5	6,0
Autres activités de services	161	173	-6,9	5,2	5,6
Hébergement et restauration	148	144	+2,8	4,8	4,7
Ind. agro-alimentaires	117	100	+17,0	3,8	3,2
Fab. de matériels de transport	111	117	-5,1	3,6	3,8
Activités juridiques, comptables	84	91	-7,7	2,7	2,9
Arts, spectacles et activités récréatives	81	95	-14,7	2,6	3,1
Act. de serv. adm. et de soutien	74	65	+13,8	2,4	2,1
Toutes activités	**3 111**	**3 096**	**+0,5**	**100,0**	**100,0**

Avertissement : les apprentis sont inclus dans le dénombrement des effectifs salariés.

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Clamecy

Inscrits à France Travail

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

données brutes	Clamecy T3 2026	Part	Evol. annuelle
Inscrits tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie A	**660**	**100 %**	**+3,1**
<25 ans	100	15 %	+0,0
25-49 ans	350	53 %	**+6,1**
50 ans et +	210	32 %	+0,0
Hommes	360	55 %	+2,9
Femmes	300	45 %	**+3,4**
Catégories ABC	**1 240**	**100 %**	**+4,2**
<25 ans	160	13 %	-5,9
25-49 ans	680	55 %	**+6,3**
50 ans et +	390	31 %	+2,6
Hommes	630	51 %	**+5,0**
Femmes	600	48 %	+1,7
Inscrits depuis 1 an ou plus (DELD)	640	52 %	**+10,3**
Inscrits non tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie D	**30**		**-25,0**
Catégorie E	**50**		**-16,7**
Catégorie F	**90**		/
Catégorie G	**400**		/

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Au 3e trimestre 2026

660 demandeurs d'emplois inscrits à France Travail sont sans emploi (catégorie A). Ce nombre augmente de 3,1 % sur un an.

En incluant les demandeurs d'emploi en activité réduite, le nombre d'inscrits en catégories A, B, C affiche une hausse de 4,2 % par rapport au même trimestre de l'an passé.

Les inscrits de moins de 25 ans représentent 13 % des personnes en recherche active d'un emploi. Leur nombre baisse de 5,9 % par rapport à l'année dernière.

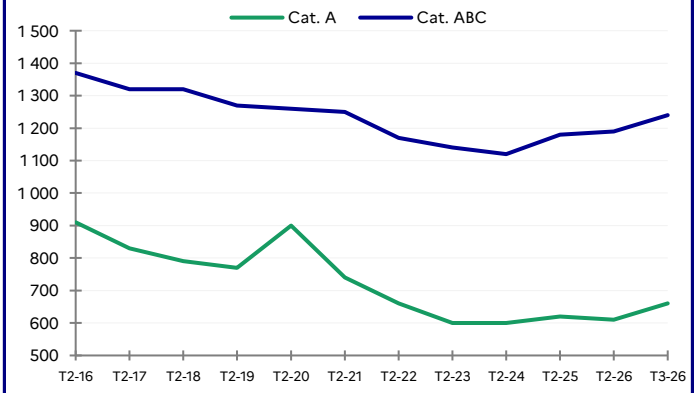
Les personnes de 25 à 49 ans constituent la majorité des demandeurs d'emploi, soit environ 55 % du total. Leur nombre croît de 6,3 % par rapport au même trimestre de l'an passé.

Les seniors (50 ans ou plus) représentent 31 % des demandeurs d'emploi. Leur nombre croît de 2,6 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.

Les DELD forment 52 % de la demande d'emploi totale. Ce nombre croît de 10,3 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.

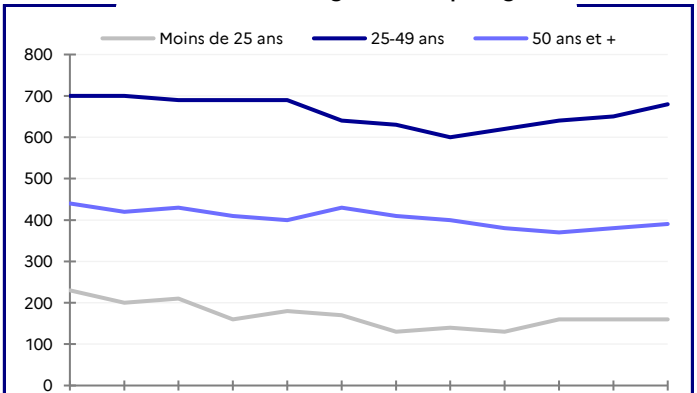
Au sein des deux catégories nouvellement créées, 90 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F) et 400 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G).

Inscrits en catégories A et ABC



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

Inscrits en catégories ABC par âge



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

Avertissement :

A partir de janvier 2025, certaines personnes sont désormais systématiquement inscrites sur les listes de France Travail, en application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, à savoir : les bénéficiaires du RSA et les jeunes à la recherche d'emploi suivis par les Missions Locales.

Une partie d'entre eux n'était pas inscrite à France Travail avant le 1er janvier 2025, ce qui a entraîné une hausse importante de nouveaux inscrits et donne l'impression que la situation du marché du travail se dégrade alors qu'elle a peu évolué dans certains territoires.

Avant le 1er janvier 2025, il n'y avait que cinq catégories d'inscrits : les personnes inscrites en catégories A, B ou C classées selon leur niveau d'activité, toutes tenues de rechercher un emploi. Les deux autres catégories (D et E) sont par exemple pour les personnes déjà en emploi, en formation ou en contrat aidé, non tenues d'effectuer des recherches actives.

Avec la réforme, deux nouvelles catégories sont créées, à savoir : la catégorie F pour les personnes en besoin d'un accompagnement social, et la catégorie G pour tous les bénéficiaires du RSA inscrits à France Travail en attente d'un accompagnement.

France Travail et les départements se donnent entre 2 à 3 ans pour recevoir et orienter en parcours d'accompagnement tous les bénéficiaires du RSA qui n'étaient pas déjà inscrits sur les listes au 1er janvier 2025.

Catégories A, B, C, D, E, F et G : quelle différence ?

Cat. A : personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. B : personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. C : personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. D : personne sans emploi, qui n'est pas immédiatement disponible, et qui n'est pas tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (demandeurs d'emploi en formation, en maladie, etc...).

Cat. E : personne en emploi, non tenue de faire des actes positifs de recherche d'emploi (créateurs d'entreprise, bénéficiaires de contrats aidés...).

Cat. F : personne en accompagnement social.

Cat. G : regroupe l'ensemble des bénéficiaires du RSA, en attente d'orientation, qui n'étaient pas inscrits avant le 1er janvier 2025.

Pour en savoir plus : Les inscrits à France Travail | DARES

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Clamecy

Entrées dans les dispositifs

(données provisoires)
Sources : PEC : Dares, PACEA : I-Milo, Apprentissage : Dares (SIA) au lieu de l'établissement employeur

Clamecy	T2 2026	Cumul 2026	Evol. (en %) cumul 26/cumul 25
Contrats aidés (conventions initiales + avenants) :			
PEC	s	s	-62,5
Mesures d'accompagnement :			
PACEA	14	36	-7,7
CEJ*	89	187	+163,4
Alternance (secteur privé) :			
Entrées en apprentissage (au 2T2026)	s	7	-32,5

* Pour les CEJ, seules les prescriptions des missions locales sont compta s : secret statistique

Quelques définitions

PEC : le Parcours Emploi Compétences est un dispositif destiné aux personnes éloignées du marché du travail. Il combine emploi, formation et accompagnement pour favoriser l'insertion professionnelle durable. Les employeurs bénéficient d'aides financières pour embaucher des personnes dans ce cadre.
PACEA : le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie est un dispositif mis en place pour aider les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté à s'insérer professionnellement et à gagner en autonomie
CEJ : le Contrat d'Engagement Jeune est un dispositif pour aider les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni étudiants, ni en formation, et qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable.

Recours à l'intérim

Source : Dares, traitements Dreets - données brutes en moyenne trimestrielle

Volume de travail temporaire selon le regroupement en 5 grands secteurs

Clamecy		T2 2026	T2 2025	T2 2024
Equivalent emplois à temps plein		**130**	130	140
dont	Agriculture	**0**	0	0
	Industrie	**100**	100	90
	Construction	**0**	0	0
	Commerce	**10**	10	20
	Services	**20**	20	30

Volume de travail temporaire (en ETP) par secteur d'activité en A38

Ind. agro-alimentaires	80
Fab. de matériels de transport	20
Commerce, réparation automobile	10
Act. de serv. adm. et de soutien	10
Activités pour la santé humaine	10

Guide de lecture :

Au 2e trimestre, en moyenne :
Mesuré en équivalent temps plein, le volume de travail temporaire représente près de 130 emplois. La majorité des effectifs se trouve dans le secteur de l'industrie avec 100 emplois (ETP), représentant environ 77 % du total. Ce nombre est stable sur un an Le secteur des services suit avec 20 emplois (ETP), soit environ 15 % du total. Le recours à l'intérim dans ce secteur est stable sur un an. Selon la nomenclature A38, les deux principales activités regroupant le plus important volume de travail temporaire sont : fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac (environ 80 ETP), fabrication de matériels de transport (environ 20 ETP).

Recours à l'activité partielle (de droit commun et de longue durée)

Source: DGEFP, données provisoires au 22/10/2026

Clamecy	T2 2026	T2 2025
Demandes indemnisées		
Etablissements indemnisés, moyenne trimestrielle	**s**	s
Salariés indemnisés, moyenne trimestrielle	**12**	s
Heures indemnisées	**1 009**	2 995
Taux de consommation	**9,7**	67,0

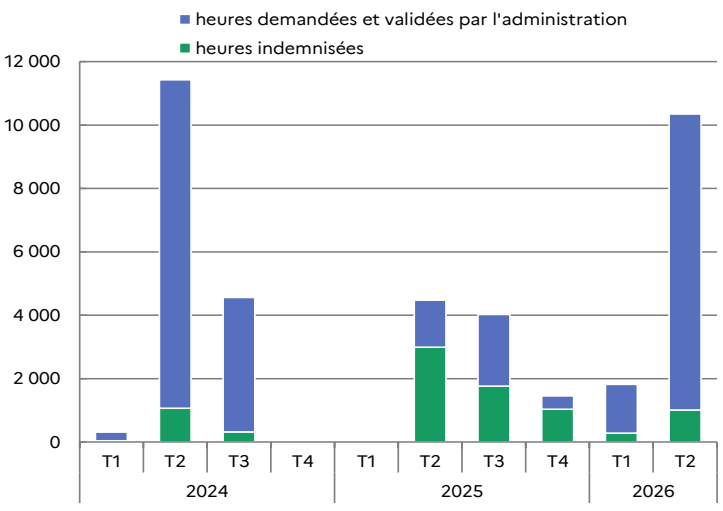
s : secret statistique

Avertissement : un trimestre de recul est nécessaire pour disposer de données de consommation suffisamment consolidées. En raison d'une mise à jour en continu des informations, les données mensuelles sont encore modifiées à la marge après cette date.

Guide de lecture :

Au 2e trimestre 2026, en moyenne par mois :
12 salariés ont été placés au chômage partiel.
Le volume d'heures chômées au cours du trimestre représente 1 009 heures. Les établissements ont consommé 9,7 % du volume d'heures qui leur était autorisé.

Suivi de la consommation d'activité partielle - données provisoires



PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Clamecy

Embauches et départs

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

Clamecy		T2 2026	T2 2025
Embauches		**933**	**932**
Contrats signés			
dont	CDD	845	822
	CDI	88	110
	Evol. CDD	+2,8 %	+12,9 %
	Evol. CDI	-20,0 %	+10,0 %
Départs		**910**	**896**
Fins de CDD		746	728
	dont CDD <1 mois	89 %	88 %
Ruptures de contrat		164	168
	démissions	68	68
	lic. économiques	2	4
	fins période d'essai	12	21
	retraite	15	21
	rupture conventionnelle	20	11
	lic. non économiques	37	40
	autres	10	3

Guide de lecture :

Au 2e trimestre 2026

• Comment évolue le besoin en recrutement des établissements ?

933 contrats de travail (CDD, CDI) signés, soit 1 en plus par rapport à l'an dernier à la même période.

• Les embauches en CDI sont-elles plus fréquentes ?

Les embauches en CDI diminuent. La part des CDI s'élève à 9 % des recrutements contre 12 % à la même période en 2025.

• Combien de contrats sont arrivés à terme ? La part des contrats précaires augmente-t-elle ?

746 CDD sont arrivés à terme. Parmi ces fins de CDD, 89 % duraient moins d'un mois (88 % il y a un an à la même période).

• Le volume des ruptures de contrat de travail augmente-t-il ?

164 départs de salariés font suite à une rupture de contrat, soit 4 en moins par rapport à l'an dernier à la même période.

• Le choix de démissionner est-il plus fréquent ? Les départs non anticipés par les employeurs renforcent les tensions de recrutement.

Les départs faisant suite à une démission forment le premier motif de rupture de contrat de travail avec 41 % des ruptures. Par ailleurs, les départs à la retraite représentent 9 % des ruptures, les licenciements économiques 12 %.



Focus sur les jeunes

Embauches	Départs
258	**214**
Part des jeunes dans les embauches :	Part des jeunes dans les départs :
28 %	24 %
Part CDI	Part CDD <1 mois
4 %	89 %



Focus sur les seniors

Embauches	Départs
225	**252**
Part des seniors dans les embauches	Part des seniors dans les départs
24 %	28 %
Part CDI	Part CDD <1 mois
4 %	91 %

• Quelle est la part de jeunes parmi les embauches ? Signent-ils plus souvent un CDI qu'en moyenne tous âges confondus ?

Ils représentent 28 % des embauches et 24 % des départs. Parmi les jeunes nouvellement embauchés, 4 % ont signé un CDI.

• La part des emplois précaires occupés par les jeunes est-elle plus importante qu'en moyenne tous âges confondus ?

Parmi les jeunes ayant quittés leur entreprise 89 % occupaient un CDD inférieur à un mois.

Dynamique des secteurs entre 2024 et 2025

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

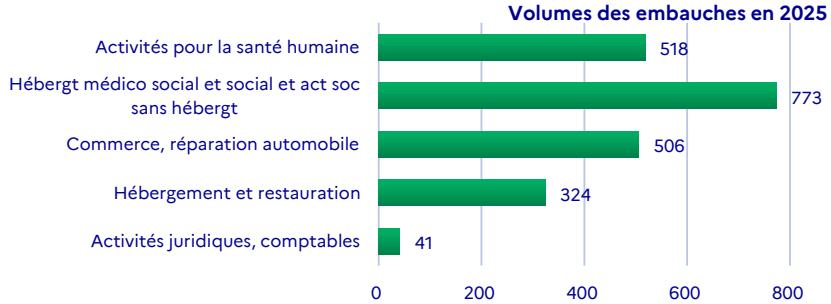
données cumulées entre le 1er janvier et le 31 décembre

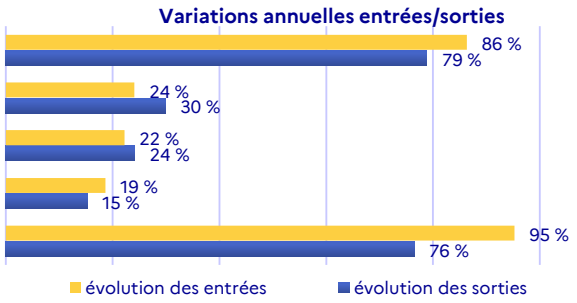
Evolution des entrées et des sorties pour les 5 secteurs les plus actifs en termes de recrutement

Guide de lecture

• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des secteurs les plus actifs en termes de recrutement ?

Le secteur "activités pour la santé humaine" contribue le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches dans le secteur progressent de 86,3 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 78,9 %.



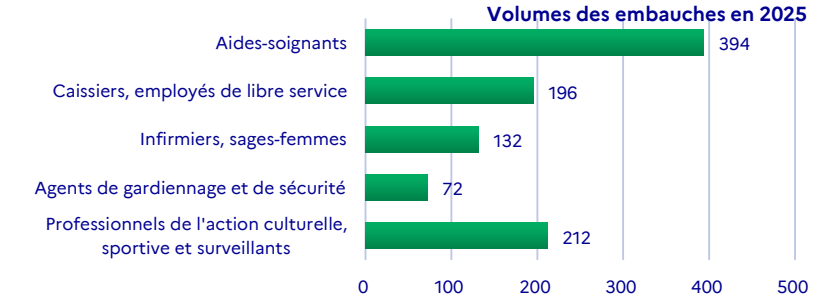


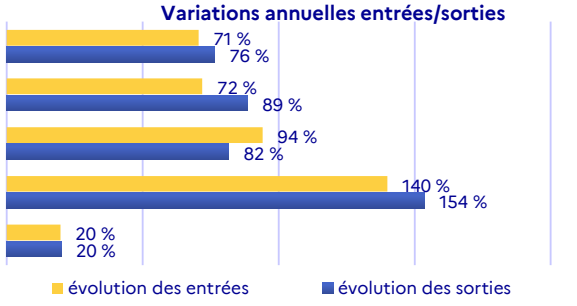
Evolution des entrées et des sorties dans les 5 familles professionnelles contribuant le plus aux nouvelles embauches

Guide de lecture

• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des métiers qui contribuent le plus aux nouvelles embauches ?

La famille de métiers "aides-soignants" contribuent le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches pour ces métiers progressent de 70,6 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 76,4 %.





PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs Statistiques Territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Clamecy

Démographie - Population active

Source : Insee, RP

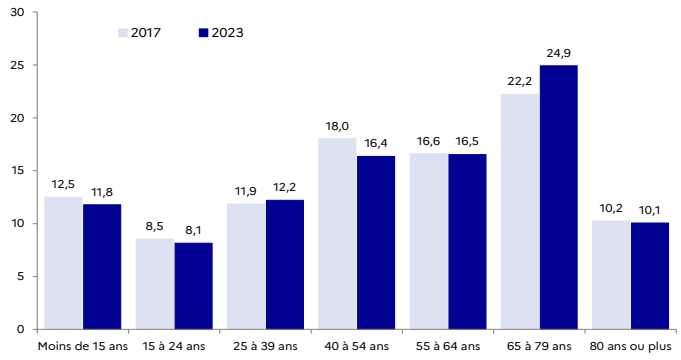
Population totale

	2017	2023	Evol. 2023/2017 En valeur	Evol. 2023/2017 En %
Clamecy	**21 075**	**20 036**	**-1 039**	**-4,9**
Nièvre	207 182	201 417	-5 765	-2,8
Région BFC	2 811 423	2 802 670	-8 753	-0,3

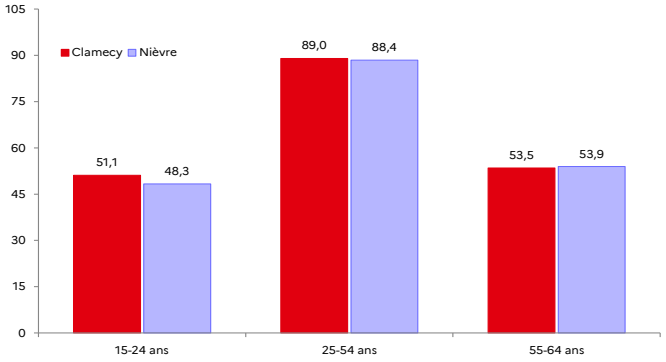
QUELQUES DÉFINITIONS

Population totale : ensemble des habitants domiciliés dans le territoire.
Population active : actifs de 15 à 64 ans en emploi + chômeurs.
Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante (exemple : le nombre d'actifs de 15 à 24 ans parmi les habitants de 15 à 24 ans).

Répartition de la population par classe d'âge (en %)



Taux d'activité de la population par classe d'âge (en %)



Population active et en emploi

	Actifs de 15 à 64 ans 2017	Actifs de 15 à 64 ans 2023	Actifs de 15 à 64 ans Evol. 2023/2017	Femmes actives de 15 à 64 ans 2017	Femmes actives de 15 à 64 ans 2023	Femmes actives de 15 à 64 ans Evol. 2023/2017	Actifs de 15 à 64 ans en emploi 2017	Actifs de 15 à 64 ans en emploi 2023	Actifs de 15 à 64 ans en emploi Evol. 2023/2017
Clamecy	**8 058**	**7 697**	**-4,5**	**3 801**	**3 634**	**-4,4**	**6 914**	**6 764**	**-2,2**
Nièvre	83 441	80 757	**-3,2**	40 315	38 944	**-3,4**	72 021	71 626	**-0,5**
Région BFC	1 262 416	1 267 559	**+0,4**	609 233	610 960	**+0,3**	1 104 152	1 137 841	**+3,1**

Structure économique du secteur privé

Champ : secteur privé, régime général, hors agriculture.

Source : Urssaf

Répartition des établissements et salariés par taille au 31/12/2025

	Moins de 10 sal. Nbre établs	Moins de 10 sal. Nbre sal.	10 à 49 sal. Nbre établs	10 à 49 sal. Nbre sal.	50 à 249 sal. Nbre établs	50 à 249 sal. Nbre sal.	250 sal. et plus Nbre établs	250 sal. et plus Nbre sal.	Total Nbre établs	Total Nbre sal.
Clamecy	**364**	**1 019**	**58**	**1 099**	**15**	**1 082**	**1**	**279**	**438**	**3 479**
Nièvre	3 649	10 539	736	14 355	134	12 149	9	4 099	4 528	41 142
Région BFC	54 303	162 882	11 514	229 812	2 083	199 245	196	89 472	68 096	681 411

Principales activités du territoire

Clamecy	Effectifs salariés 2025	Effectifs salariés 2024	Evol. (en %)	Poids du secteur 2025 (en %)	Poids du secteur 2024 (en %)
Commerce, réparation automobile	697	676	+3,1	20,0	19,5
Hébergt médico social et social et act soc sans hébergt	574	577	-0,5	16,5	16,6
Transports et entreposage	445	461	-3,5	12,8	13,3
Construction	288	285	+1,1	8,3	8,2
Activités pour la santé humaine	192	177	+8,5	5,5	5,1
Hébergement et restauration	134	138	-2,9	3,9	4,0
Ind. agro-alimentaires	97	95	+2,1	2,8	2,7
Industrie chimique	91	90	+1,1	2,6	2,6
Act. de serv. adm. et de soutien	90	61	+47,5	2,6	1,8
Travail du bois, ind. du papier et imprimerie	88	89	-1,1	2,5	2,6
Intérim	81	106	-23,3	2,3	3,1
Activ. financières et d assurance	78	72	+8,3	2,2	2,1
Toutes activités	**3 479**	**3 473**	**+0,2**	**100,0**	**100,0**

Avertissement : les apprentis sont inclus dans le dénombrement des effectifs salariés.

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Cosne-Cours-sur-Loire

Inscrits à France Travail

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

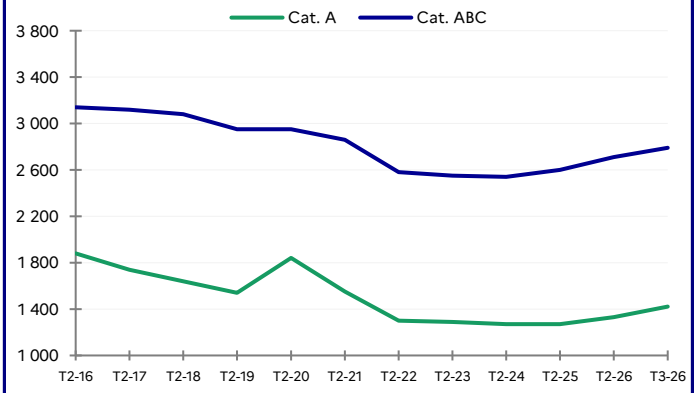
données brutes	Cosne-Cours-sur-Loire T3 2026	Part	Evol. annuelle
Inscrits tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie A	**1 420**	**100 %**	**+0,7**
<25 ans	240	17 %	-4,0
25-49 ans	730	51 %	**+1,4**
50 ans et +	450	32 %	**+4,7**
Hommes	730	51 %	-1,4
Femmes	690	49 %	**+3,0**
Catégories ABC	**2 790**	**100 %**	**+1,1**
<25 ans	430	15 %	+0,0
25-49 ans	1 510	54 %	**+2,7**
50 ans et +	860	31 %	+0,0
Hommes	1 330	48 %	+0,0
Femmes	1 460	52 %	**+2,1**
Inscrits depuis 1 an ou plus (DELD)	1 360	49 %	**+3,8**
Inscrits non tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie D	**160**		**+23,1**
Catégorie E	**120**		**+0,0**
Catégorie F	**150**		/
Catégorie G	**650**		/

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Au 3e trimestre 2026

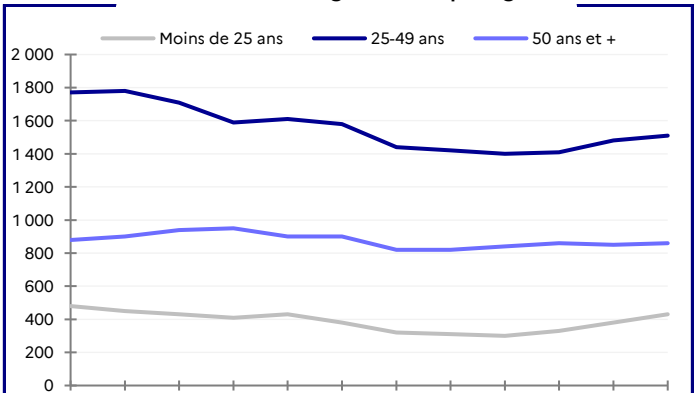
1 420 demandeurs d'emplois inscrits à France Travail sont sans emploi (catégorie A). Ce nombre augmente de 0,7 % sur un an.
En incluant les demandeurs d'emploi en activité réduite, le nombre d'inscrits en catégories A, B, C affiche une hausse de 1,1 % par rapport au même trimestre de l'an passé.
Les inscrits de moins de 25 ans représentent 15 % des personnes en recherche active d'un emploi. Leur nombre est stable par rapport à l'année dernière.
Les personnes de 25 à 49 ans constituent la majorité des demandeurs d'emploi, soit environ 54 % du total. Leur nombre croît de 2,7 % par rapport au même trimestre de l'an passé.
Les seniors (50 ans ou plus) représentent 31 % des demandeurs d'emploi. Leur nombre est stable sur un an.
Les DELD forment 49 % de la demande d'emploi totale. Ce nombre croît de 3,8 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.
Au sein des deux catégories nouvellement créées, 150 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F) et 650 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G).

Inscrits en catégories A et ABC



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

Inscrits en catégories ABC par âge



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

Avertissement :
A partir de janvier 2025, certaines personnes sont désormais systématiquement inscrites sur les listes de France Travail, en application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, à savoir : les bénéficiaires du RSA et les jeunes à la recherche d'emploi suivis par les Missions Locales.
Une partie d'entre eux n'était pas inscrite à France Travail avant le 1er janvier 2025, ce qui a entraîné une hausse importante de nouveaux inscrits et donne l'impression que la situation du marché du travail se dégrade alors qu'elle a peu évolué dans certains territoires.
Avant le 1er janvier 2025, il n'y avait que cinq catégories d'inscrits : les personnes inscrites en catégories A, B ou C classées selon leur niveau d'activité, toutes tenues de rechercher un emploi. Les deux autres catégories (D et E) sont par exemple pour les personnes déjà en emploi, en formation ou en contrat aidé, non tenues d'effectuer des recherches actives.
Avec la réforme, deux nouvelles catégories sont créées, à savoir : la catégorie F pour les personnes en besoin d'un accompagnement social, et la catégorie G pour tous les bénéficiaires du RSA inscrits à France Travail en attente d'un accompagnement.
France Travail et les départements se donnent entre 2 à 3 ans pour recevoir et orienter en parcours d'accompagnement tous les bénéficiaires du RSA qui n'étaient pas déjà inscrits sur les listes au 1er janvier 2025.

Catégories A, B, C, D, E, F et G : quelle différence ?
Cat. A : personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.
Cat. B : personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.
Cat. C : personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.
Cat. D : personne sans emploi, qui n'est pas immédiatement disponible, et qui n'est pas tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (demandeurs d'emploi en formation, en maladie, etc...).
Cat. E : personne en emploi, non tenue de faire des actes positifs de recherche d'emploi (créateurs d'entreprise, bénéficiaires de contrats aidés...).
Cat. F : personne en accompagnement social.
Cat. G : regroupe l'ensemble des bénéficiaires du RSA, en attente d'orientation, qui n'étaient pas inscrits avant le 1er janvier 2025.

Pour en savoir plus : Les inscrits à France Travail | DARES

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Cosne-Cours-sur-Loire

Entrées dans les dispositifs

(données provisoires)
Sources : PEC : Dares, PACEA : I-Milo, Apprentissage : Dares (SIA) au lieu de l'établissement employeur

Cosne-Cours-sur-Loire	T2 2026	Cumul 2026	Evol. (en %) cumul 26/cumul 25
Contrats aidés (conventions initiales + avenants) :			
PEC	s	s	-71,4
Mesures d'accompagnement :			
PACEA	54	125	+115,5
CEJ*	18	37	-17,8
Alternance (secteur privé) :			
Entrées en apprentissage (au 2T2026)	5	16	-61,2

* Pour les CEJ, seules les prescriptions des missions locales sont compta s : secret statistique

Quelques définitions

PEC : le Parcours Emploi Compétences est un dispositif destiné aux personnes éloignées du marché du travail. Il combine emploi, formation et accompagnement pour favoriser l'insertion professionnelle durable. Les employeurs bénéficient d'aides financières pour embaucher des personnes dans ce cadre.
PACEA : le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie est un dispositif mis en place pour aider les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté à s'insérer professionnellement et à gagner en autonomie
CEJ : le Contrat d'Engagement Jeune est un dispositif pour aider les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni étudiants, ni en formation, et qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable.

Recours à l'intérim

Source : Dares, traitements Dreets - données brutes en moyenne trimestrielle

Volume de travail temporaire selon le regroupement en 5 grands secteurs

Cosne-Cours-sur-Loire		T2 2026	T2 2025	T2 2024
Equivalent emplois à temps plein		**170**	190	150
dont	Agriculture	**10**	10	0
	Industrie	**60**	50	60
	Construction	**20**	30	20
	Commerce	**20**	30	20
	Services	**60**	70	50

Volume de travail temporaire (en ETP) par secteur d'activité en A38

Travail du bois, ind. du papier et imprimerie	40
Fab. de produits en caoutchouc, plastique	20
Construction	20
Commerce, réparation automobile	20
Activités pour la santé humaine	20

Guide de lecture :

Au 2e trimestre, en moyenne :
Mesuré en équivalent temps plein, le volume de travail temporaire représente près de 170 emplois. La majorité des effectifs se trouve dans le secteur de l'industrie avec 60 emplois (ETP), représentant environ 35 % du total. Ce nombre augmente de 20 % en un an. Le secteur de la construction suit avec 20 emplois (ETP), soit environ 12 % du total. Le recours à l'intérim dans ce secteur diminue de 33 % en un an. Selon la nomenclature A38, les deux principales activités regroupant le plus important volume de travail temporaire sont : travail du bois, industrie du papier et imprimerie (environ 40 ETP), fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques (environ 20 ETP).

Recours à l'activité partielle (de droit commun et de longue durée)

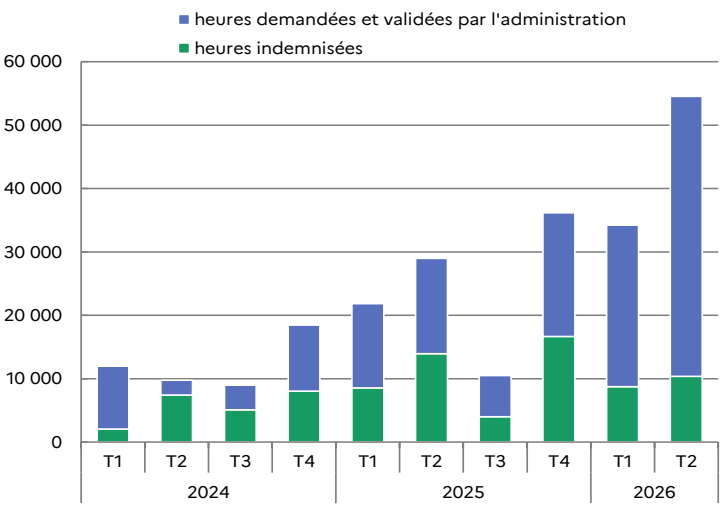
Source: DGEFP, données provisoires au 22/10/2026

Cosne-Cours-sur-Loire	T2 2026	T2 2025
Demandes indemnisées		
Etablissements indemnisés, moyenne trimestrielle	**s**	3
Salariés indemnisés, moyenne trimestrielle	**67**	79
Heures indemnisées	**10 376**	13 964
Taux de consommation	**19,0**	48,2

s : secret statistique

Avertissement : un trimestre de recul est nécessaire pour disposer de données de consommation suffisamment consolidées. En raison d'une mise à jour en continu des informations, les données mensuelles sont encore modifiées à la marge après cette date.

Suivi de la consommation d'activité partielle - données provisoires



Guide de lecture :

Au 2e trimestre 2026, en moyenne par mois :
67 salariés ont été placés au chômage partiel.
Le volume d'heures chômées au cours du trimestre représente 10 376 heures. Les établissements ont consommé 19 % du volume d'heures qui leur était autorisé.

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Cosne-Cours-sur-Loire

Embauches et départs

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

Cosne-Cours-sur-Loire		T2 2026	T2 2025
Embauches		**2 472**	**2 204**
Contrats signés			
dont	CDD	2 249	1 924
	CDI	223	280
	Evol. CDD	+16,9 %	+23,8 %
	Evol. CDI	-20,4 %	-15,4 %
Départs		**2 479**	**2 105**
Fins de CDD		2 039	1 685
	dont CDD <1 mois	91 %	88 %
Ruptures de contrat		440	420
	démissions	168	150
	lic. économiques	7	7
	fins période d'essai	77	76
	retraite	24	36
	rupture conventionnelle	34	43
	lic. non économiques	86	78
	autres	44	30

Guide de lecture :

Au 2e trimestre 2026

• Comment évolue le besoin en recrutement des établissements ?

2 472 contrats de travail (CDD, CDI) signés, soit 268 en plus par rapport à l'an dernier à la même période.

• Les embauches en CDI sont-elles plus fréquentes ?

Les embauches en CDI diminuent. La part des CDI s'élève à 9 % des recrutements contre 13 % à la même période en 2025.

• Combien de contrats sont arrivés à terme ? La part des contrats précaires augmente-t-elle ?

2 039 CDD sont arrivés à terme. Parmi ces fins de CDD, 91 % duraient moins d'un mois (88 % il y a un an à la même période).

• Le volume des ruptures de contrat de travail augmente-t-il ?

440 départs de salariés font suite à une rupture de contrat, soit 20 en moins par rapport à l'an dernier à la même période.

• Le choix de démissionner est-il plus fréquent ? Les départs non anticipés par les employeurs renforcent les tensions de recrutement.

Les départs faisant suite à une démission forment le premier motif de rupture de contrat de travail avec 38 % des ruptures. Par ailleurs, les départs à la retraite représentent 5 % des ruptures, les licenciements économiques 8 %.



Focus sur les jeunes

Embauches	Départs
716	**628**
Part des jeunes dans les embauches :	Part des jeunes dans les départs :
29 %	25 %
Part CDI	Part CDD <1 mois
9 %	88 %



Focus sur les seniors

Embauches	Départs
572	**615**
Part des seniors dans les embauches	Part des seniors dans les départs
23 %	25 %
Part CDI	Part CDD <1 mois
3 %	92 %

• Quelle est la part de jeunes parmi les embauches ? Signent-ils plus souvent un CDI qu'en moyenne tous âges confondus ?

Ils représentent 29 % des embauches et 25 % des départs. Parmi les jeunes nouvellement embauchés, 9 % ont signé un CDI.

• La part des emplois précaires occupés par les jeunes est-elle plus importante qu'en moyenne tous âges confondus ?

Parmi les jeunes ayant quittés leur entreprise 88 % occupaient un CDD inférieur à un mois.

Dynamique des secteurs entre 2024 et 2025

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

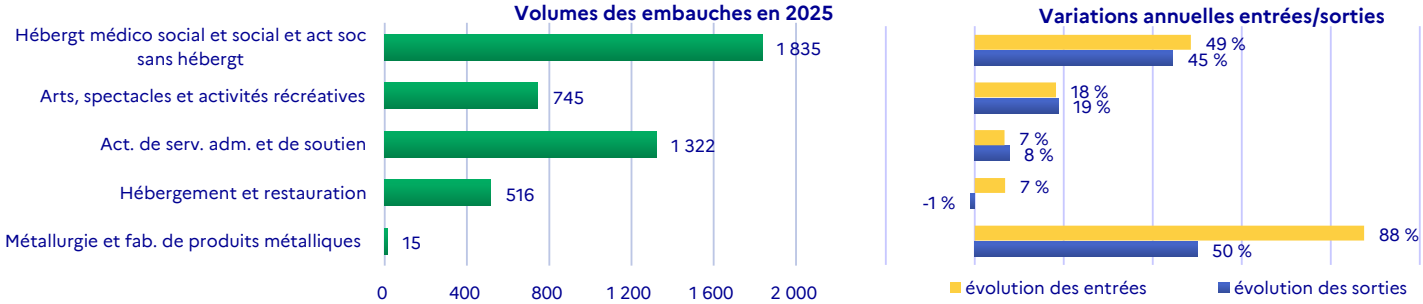
données cumulées entre le 1er janvier et le 31 décembre

Evolution des entrées et des sorties pour les 5 secteurs les plus actifs en termes de recrutement

Guide de lecture

• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des secteurs les plus actifs en termes de recrutement ?

Le secteur "hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement" contribue le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches dans le secteur progressent de 48,6 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 44,5 %.

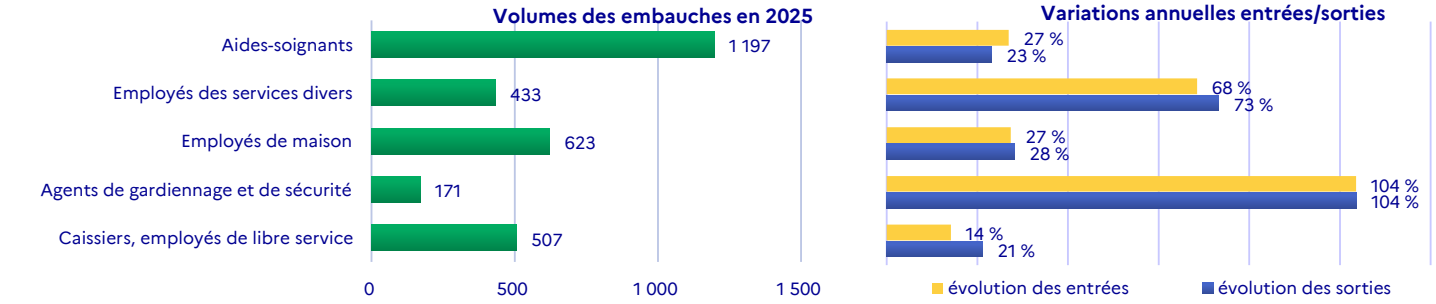


Evolution des entrées et des sorties dans les 5 familles professionnelles contribuant le plus aux nouvelles embauches

Guide de lecture

• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des métiers qui contribuent le plus aux nouvelles embauches ?

La famille de métiers "aides-soignants" contribuent le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches pour ces métiers progressent de 26,9 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 23,2 %.



PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs Statistiques Territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Cosne-Cours-sur-Loire

Démographie - Population active

Source : Insee, RP

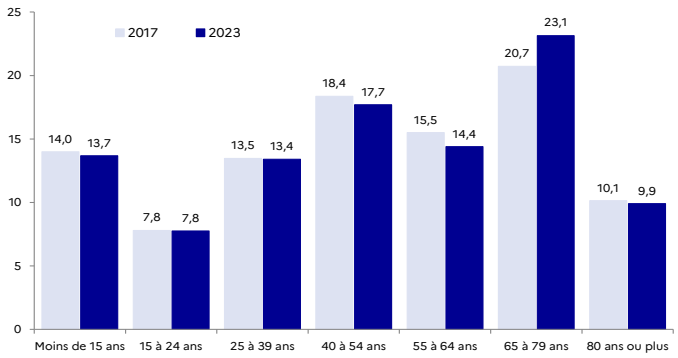
Population totale

	2017	2023	Evol. 2023/2017 En valeur	Evol. 2023/2017 En %
Cosne-Cours-sur-Loire	**43 361**	**42 333**	**-1 028**	**-2,4**
Nièvre	207 182	201 417	-5 765	-2,8
Région BFC	2 811 423	2 802 670	-8 753	-0,3

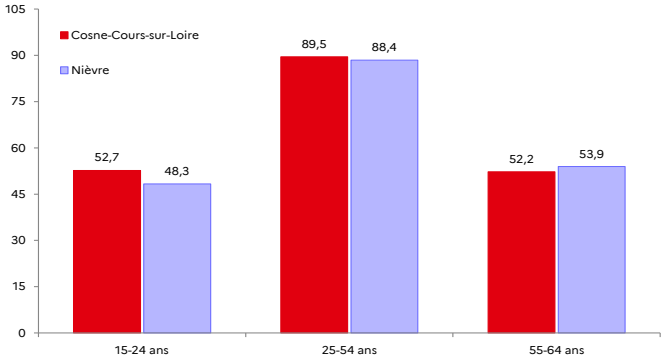
QUELQUES DÉFINITIONS

Population totale : ensemble des habitants domiciliés dans le territoire.
Population active : actifs de 15 à 64 ans en emploi + chômeurs.
Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante (exemple : le nombre d'actifs de 15 à 24 ans parmi les habitants de 15 à 24 ans).

Répartition de la population par classe d'âge (en %)



Taux d'activité de la population par classe d'âge (en %)



Population active et en emploi

	Actifs de 15 à 64 ans 2017	Actifs de 15 à 64 ans 2023	Actifs de 15 à 64 ans Evol. 2023/2017	Femmes actives de 15 à 64 ans 2017	Femmes actives de 15 à 64 ans 2023	Femmes actives de 15 à 64 ans Evol. 2023/2017	Actifs de 15 à 64 ans en emploi 2017	Actifs de 15 à 64 ans en emploi 2023	Actifs de 15 à 64 ans en emploi Evol. 2023/2017
Cosne-Cours-sur-Loire	**17 193**	**16 704**	**-2,8**	**8 311**	**8 069**	**-2,9**	**14 847**	**14 780**	**-0,5**
Nièvre	83 441	80 757	**-3,2**	40 315	38 944	**-3,4**	72 021	71 626	**-0,5**
Région BFC	1 262 416	1 267 559	**+0,4**	609 233	610 960	**+0,3**	1 104 152	1 137 841	**+3,1**

Structure économique du secteur privé

Champ : secteur privé, régime général, hors agriculture.

Source : Urssaf

Répartition des établissements et salariés par taille au 31/12/2025

	Moins de 10 sal. Nbre établs	Moins de 10 sal. Nbre sal.	10 à 49 sal. Nbre établs	10 à 49 sal. Nbre sal.	50 à 249 sal. Nbre établs	50 à 249 sal. Nbre sal.	250 sal. et plus Nbre établs	250 sal. et plus Nbre sal.	Total Nbre établs	Total Nbre sal.
Cosne-Cours-sur-Loire	**772**	**2 336**	**131**	**2 653**	**19**	**1 683**	**0**	**0**	**922**	**6 672**
Nièvre	3 649	10 539	736	14 355	134	12 149	9	4 099	4 528	41 142
Région BFC	54 303	162 882	11 514	229 812	2 083	199 245	196	89 472	68 096	681 411

Principales activités du territoire

Cosne-Cours-sur-Loire	Effectifs salariés 2025	Effectifs salariés 2024	Evol. (en %)	Poids du secteur 2025 (en %)	Poids du secteur 2024 (en %)
Commerce, réparation automobile	1 747	1 758	-0,6	26,2	25,6
Hébergt médico social et social et act soc sans hébergt	882	872	+1,1	13,2	12,7
Construction	605	590	+2,5	9,1	8,6
Activités pour la santé humaine	491	480	+2,3	7,4	7,0
Travail du bois, ind. du papier et imprimerie	462	512	-9,8	6,9	7,4
Hébergement et restauration	414	358	+15,6	6,2	5,2
Activités juridiques, comptables	309	303	+2,0	4,6	4,4
Transports et entreposage	286	299	-4,3	4,3	4,3
Act. de serv. adm. et de soutien	220	176	+25,1	3,3	2,6
Autres activités de services	206	218	-5,5	3,1	3,2
Activ. financières et d assurance	194	188	+3,2	2,9	2,7
Ind. agro-alimentaires	132	144	-8,3	2,0	2,1
Toutes activités	**6 672**	**6 878**	**-3,0**	**100,0**	**100,0**

Avertissement : les apprentis sont inclus dans le dénombrement des effectifs salariés.

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Nevers

Inscrits à France Travail

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

données brutes	Nevers T3 2026	Part	Evol. annuelle
Inscrits tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie A	**4 130**	**100 %**	**-3,1**
<25 ans	840	20 %	**-1,2**
25-49 ans	2 320	56 %	**+0,0**
50 ans et +	980	24 %	-10,1
Hommes	2 200	53 %	-4,3
Femmes	1 930	47 %	**-1,5**
Catégories ABC	**7 110**	**100 %**	**-2,1**
<25 ans	1 310	18 %	**+0,0**
25-49 ans	4 040	57 %	**-1,0**
50 ans et +	1 760	25 %	-5,9
Hommes	3 580	50 %	-2,7
Femmes	3 530	50 %	**-1,4**
Inscrits depuis 1 an ou plus (DELD)	3 140	44 %	**+1,9**
Inscrits non tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie D	**420**		**+2,4**
Catégorie E	**490**		**-7,5**
Catégorie F	**800**		/
Catégorie G	**1 780**		/

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Au 3e trimestre 2026

4 130 demandeurs d'emplois inscrits à France Travail sont sans emploi (catégorie A). Ce nombre diminue de 3,1 % sur un an.

En incluant les demandeurs d'emploi en activité réduite, le nombre d'inscrits en catégories A, B, C affiche une baisse de 2,1 % par rapport au même trimestre de l'an passé.

Les inscrits de moins de 25 ans représentent 18 % des personnes en recherche active d'un emploi. Leur nombre est stable par rapport à l'année dernière.

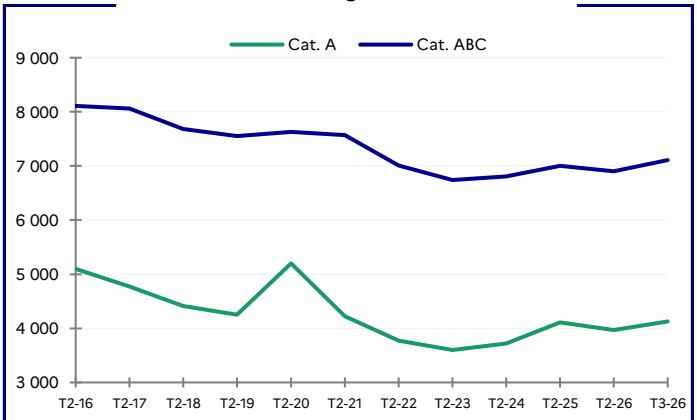
Les personnes de 25 à 49 ans constituent la majorité des demandeurs d'emploi, soit environ 57 % du total. Leur nombre baisse de 1,0 % par rapport au même trimestre de l'an passé.

Les seniors (50 ans ou plus) représentent 25 % des demandeurs d'emploi. Leur nombre baisse de 5,9 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.

Les DELD forment 44 % de la demande d'emploi totale. Ce nombre croît de 1,9 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.

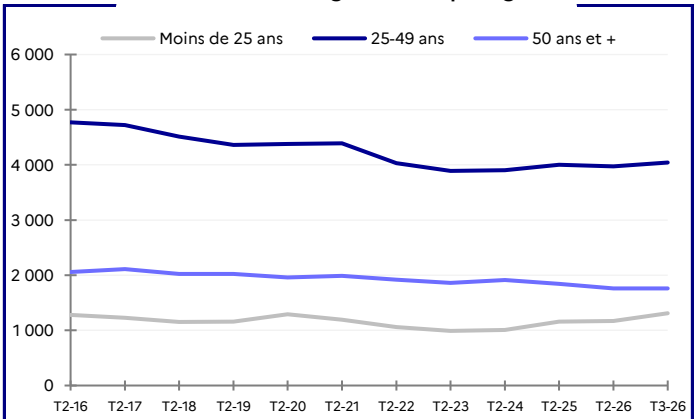
Au sein des deux catégories nouvellement créées, 800 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F) et 1 780 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G).

Inscrits en catégories A et ABC



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

Inscrits en catégories ABC par âge



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

Avertissement :

A partir de janvier 2025, certaines personnes sont désormais systématiquement inscrites sur les listes de France Travail, en application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, à savoir : les bénéficiaires du RSA et les jeunes à la recherche d'emploi suivis par les Missions Locales.

Une partie d'entre eux n'était pas inscrite à France Travail avant le 1er janvier 2025, ce qui a entraîné une hausse importante de nouveaux inscrits et donne l'impression que la situation du marché du travail se dégrade alors qu'elle a peu évolué dans certains territoires.

Avant le 1er janvier 2025, il n'y avait que cinq catégories d'inscrits : les personnes inscrites en catégories A, B ou C classées selon leur niveau d'activité, toutes tenues de rechercher un emploi. Les deux autres catégories (D et E) sont par exemple pour les personnes déjà en emploi, en formation ou en contrat aidé, non tenues d'effectuer des recherches actives.

Avec la réforme, deux nouvelles catégories sont créées, à savoir : la catégorie F pour les personnes en besoin d'un accompagnement social, et la catégorie G pour tous les bénéficiaires du RSA inscrits à France Travail en attente d'un accompagnement.

France Travail et les départements se donnent entre 2 à 3 ans pour recevoir et orienter en parcours d'accompagnement tous les bénéficiaires du RSA qui n'étaient pas déjà inscrits sur les listes au 1er janvier 2025.

Catégories A, B, C, D, E, F et G : quelle différence ?

Cat. A : personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. B : personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. C : personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. D : personne sans emploi, qui n'est pas immédiatement disponible, et qui n'est pas tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (demandeurs d'emploi en formation, en maladie, etc...).

Cat. E : personne en emploi, non tenue de faire des actes positifs de recherche d'emploi (créateurs d'entreprise, bénéficiaires de contrats aidés...).

Cat. F : personne en accompagnement social.

Cat. G : regroupe l'ensemble des bénéficiaires du RSA, en attente d'orientation, qui n'étaient pas inscrits avant le 1er janvier 2025.

Pour en savoir plus : Les inscrits à France Travail | DARES

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Nevers

Entrées dans les dispositifs

(données provisoires)
Sources : PEC : Dares, PACEA : I-Milo, Apprentissage : Dares (SIA) au lieu de l'établissement employeur

	Nevers T2 2026	Nevers Cumul 2026	Nevers Evol. (en %) cumul 26/cumul 25
Contrats aidés (conventions initiales + avenants) :			
PEC	s	s	-89,3
Mesures d'accompagnement :			
PACEA	116	241	+8,6
CEJ*	97	196	+172,2
Alternance (secteur privé) :			
Entrées en apprentissage (au 2T2026)	35	104	-14,3

* Pour les CEJ, seules les prescriptions des missions locales sont comptabilisées dans ce document.

Quelques définitions

PEC : le Parcours Emploi Compétences est un dispositif destiné aux personnes éloignées du marché du travail. Il combine emploi, formation et accompagnement pour favoriser l'insertion professionnelle durable. Les employeurs bénéficient d'aides financières pour embaucher des personnes dans ce cadre.
PACEA : le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie est un dispositif mis en place pour aider les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté à s'insérer professionnellement et à gagner en autonomie
CEJ : le Contrat d'Engagement Jeune est un dispositif pour aider les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni étudiants, ni en formation, et qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable.

Recours à l'intérim

Source : Dares, traitements Dreets - données brutes en moyenne trimestrielle

Volume de travail temporaire selon le regroupement en 5 grands secteurs

Nevers		T2 2026	T2 2025	T2 2024
Equivalent emplois à temps plein		**1 250**	1 200	1 240
dont	Agriculture	**0**	0	0
	Industrie	**630**	570	660
	Construction	**90**	90	70
	Commerce	**110**	90	80
	Services	**420**	450	430

Volume de travail temporaire (en ETP) par secteur d'activité en A38

Métallurgie et fab. de produits métalliques	200
Transports et entreposage	170
Act. de serv. adm. et de soutien	170
Fab. de matériels de transport	120
Commerce, réparation automobile	110

Guide de lecture :

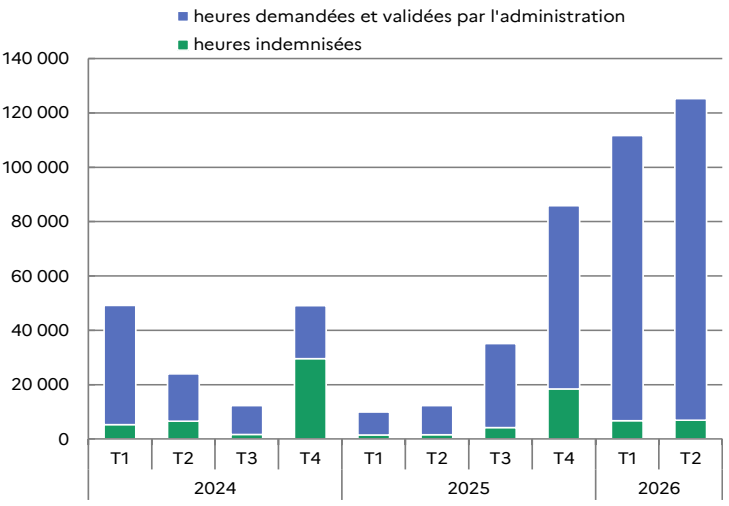
Au 2e trimestre, en moyenne :
Mesuré en équivalent temps plein, le volume de travail temporaire représente près de 1 250 emplois. La majorité des effectifs se trouve dans le secteur de l'industrie avec 630 emplois (ETP), représentant environ 50 % du total. Ce nombre augmente de 11 % en un an. Le secteur des services suit avec 420 emplois (ETP), soit environ 34 % du total. Le recours à l'intérim dans ce secteur diminue de 7 % en un an. Selon la nomenclature A38, les deux principales activités regroupant le plus important volume de travail temporaire sont : métallurgie et fabrication de produits métalliques à l exception des machines et des équipements (environ 200 ETP), transports et entreposage (environ 170 ETP).

Recours à l'activité partielle (de droit commun et de longue durée)

Source: DGEFP, données provisoires au 22/10/2026

Nevers	T2 2026	T2 2025
Demandes indemnisées		
Etablissements indemnisés, moyenne trimestrielle	**s**	s
Salariés indemnisés, moyenne trimestrielle	**53**	16
Heures indemnisées	**6 897**	1 606
Taux de consommation	**5,5**	13,1

Suivi de la consommation d'activité partielle - données provisoires



Avertissement : un trimestre de recul est nécessaire pour disposer de données de consommation suffisamment consolidées. En raison d'une mise à jour en continu des informations, les données mensuelles sont encore modifiées à la marge après cette date.

Guide de lecture :

Au 2e trimestre 2026, en moyenne par mois :
53 salariés ont été placés au chômage partiel.
Le volume d'heures chômées au cours du trimestre représente 6 897 heures. Les établissements ont consommé 5,5 % du volume d'heures qui leur était autorisé.

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Nevers

Embauches et départs

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

		T2 2026	T2 2025
Nevers			
Embauches		**7 085**	**7 289**
Contrats signés			
dont	CDD	6 160	6 270
	CDI	925	1 019
	Evol. CDD	-1,8 %	+9,4 %
	Evol. CDI	-9,2 %	+3,7 %
Départs		**7 107**	**7 108**
Fins de CDD		5 645	5 698
	dont CDD <1 mois	88 %	89 %
Ruptures de contrat		1 462	1 410
	démissions	563	557
	lic. économiques	41	19
	fins période d'essai	265	302
	retraite	113	109
	rupture conventionnelle	104	117
	lic. non économiques	310	265
	autres	66	41

Guide de lecture :

Au 2e trimestre 2026

• Comment évolue le besoin en recrutement des établissements ?

7 085 contrats de travail (CDD, CDI) signés, soit 204 en moins par rapport à l'an dernier à la même période.

• Les embauches en CDI sont-elles plus fréquentes ?

Les embauches en CDI diminuent. La part des CDI s'élève à 13 % des recrutements contre 14 % à la même période en 2025.

• Combien de contrats sont arrivés à terme ? La part des contrats précaires augmente-t-elle ?

5 645 CDD sont arrivés à terme. Parmi ces fins de CDD, 88 % duraient moins d'un mois (89 % il y a un an à la même période).

• Le volume des ruptures de contrat de travail augmente-t-il ?

1 462 départs de salariés font suite à une rupture de contrat, soit 52 en moins par rapport à l'an dernier à la même période.

• Le choix de démissionner est-il plus fréquent ? Les départs non anticipés par les employeurs renforcent les tensions de recrutement.

Les départs faisant suite à une démission forment le premier motif de rupture de contrat de travail avec 39 % des ruptures. Par ailleurs, les départs à la retraite représentent 8 % des ruptures, les licenciements économiques 7 %.



Focus sur les jeunes

Embauches	Départs
2 267	**2 108**
Part des jeunes dans les embauches :	Part des jeunes dans les départs :
32 %	30 %
Part CDI	Part CDD <1 mois
11 %	87 %



Focus sur les seniors

Embauches	Départs
1 593	**1 767**
Part des seniors dans les embauches	Part des seniors dans les départs
22 %	25 %
Part CDI	Part CDD <1 mois
4 %	92 %

• Quelle est la part de jeunes parmi les embauches ? Signent-ils plus souvent un CDI qu'en moyenne tous âges confondus ?

Ils représentent 32 % des embauches et 30 % des départs. Parmi les jeunes nouvellement embauchés, 11 % ont signé un CDI.

• La part des emplois précaires occupés par les jeunes est-elle plus importante qu'en moyenne tous âges confondus ?

Parmi les jeunes ayant quittés leur entreprise 87 % occupaient un CDD inférieur à un mois.

Dynamique des secteurs entre 2024 et 2025

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

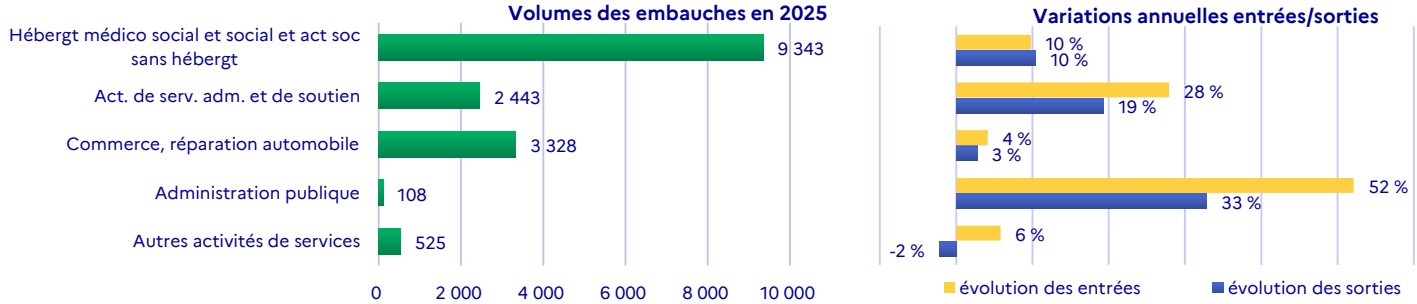
données cumulées entre le 1er janvier et le 31 décembre

Evolution des entrées et des sorties pour les 5 secteurs les plus actifs en termes de recrutement

Guide de lecture

• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des secteurs les plus actifs en termes de recrutement ?

Le secteur "hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement" contribue le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches dans le secteur progressent de 9,8 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 10,4 %.

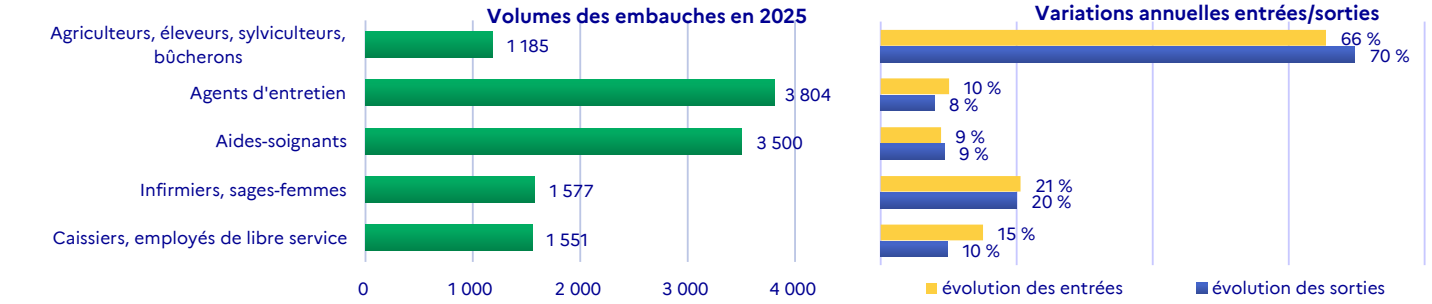


Evolution des entrées et des sorties dans les 5 familles professionnelles contribuant le plus aux nouvelles embauches

Guide de lecture

• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des métiers qui contribuent le plus aux nouvelles embauches ?

La famille de métiers "agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons" contribuent le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches pour ces métiers progressent de 65,5 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 69,7 %.



PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs Statistiques Territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Nevers

Démographie - Population active

Source : Insee, RP

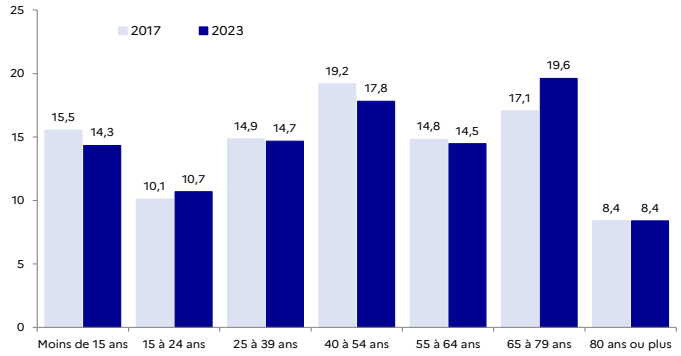
Population totale

	2017	2023	Evol. 2023/2017 En valeur	Evol. 2023/2017 En %
Nevers	**114 738**	**112 202**	**-2 536**	**-2,2**
Nièvre	207 182	201 417	-5 765	-2,8
Région BFC	2 811 423	2 802 670	-8 753	-0,3

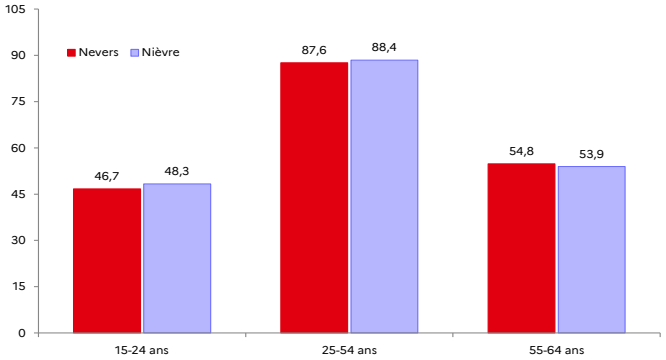
QUELQUES DÉFINITIONS

Population totale : ensemble des habitants domiciliés dans le territoire.
Population active : actifs de 15 à 64 ans en emploi + chômeurs.
Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante (exemple : le nombre d'actifs de 15 à 24 ans parmi les habitants de 15 à 24 ans).

Répartition de la population par classe d'âge (en %)



Taux d'activité de la population par classe d'âge (en %)



Population active et en emploi

	Actifs de 15 à 64 ans 2017	Actifs de 15 à 64 ans 2023	Actifs de 15 à 64 ans Evol. 2023/2017	Femmes actives de 15 à 64 ans 2017	Femmes actives de 15 à 64 ans 2023	Femmes actives de 15 à 64 ans Evol. 2023/2017	Actifs de 15 à 64 ans en emploi 2017	Actifs de 15 à 64 ans en emploi 2023	Actifs de 15 à 64 ans en emploi Evol. 2023/2017
Nevers	**47 871**	**46 429**	**-3,0**	**23 319**	**22 526**	**-3,4**	**41 217**	**41 187**	**-0,1**
Nièvre	83 441	80 757	**-3,2**	40 315	38 944	**-3,4**	72 021	71 626	**-0,5**
Région BFC	1 262 416	1 267 559	**+0,4**	609 233	610 960	**+0,3**	1 104 152	1 137 841	**+3,1**

Structure économique du secteur privé

Champ : secteur privé, régime général, hors agriculture.

Source : Urssaf

Répartition des établissements et salariés par taille au 31/12/2025

	Moins de 10 sal. Nbre établs	Moins de 10 sal. Nbre sal.	10 à 49 sal. Nbre établs	10 à 49 sal. Nbre sal.	50 à 249 sal. Nbre établs	50 à 249 sal. Nbre sal.	250 sal. et plus Nbre établs	250 sal. et plus Nbre sal.	Total Nbre établs	Total Nbre sal.
Nevers	**2 044**	**6 039**	**479**	**9 150**	**93**	**8 870**	**8**	**3 820**	**2 624**	**27 879**
Nièvre	3 649	10 539	736	14 355	134	12 149	9	4 099	4 528	41 142
Région BFC	54 303	162 882	11 514	229 812	2 083	199 245	196	89 472	68 096	681 411

Principales activités du territoire

Nevers	Effectifs salariés 2025	Effectifs salariés 2024	Evol. (en %)	Poids du secteur 2025 (en %)	Poids du secteur 2024 (en %)
Commerce, réparation automobile	5 261	5 315	-1,0	18,9	19,0
Hébergt médico social et social et act soc sans hébergt	3 202	3 263	-1,9	11,5	11,6
Transports et entreposage	2 964	2 940	+0,8	10,6	10,5
Construction	2 008	2 062	-2,6	7,2	7,4
Act. de serv. adm. et de soutien	1 731	1 615	+7,2	6,2	5,8
Métallurgie et fab. de produits métalliques	1 616	1 621	-0,3	5,8	5,8
Hébergement et restauration	1 303	1 324	-1,6	4,7	4,7
Activités pour la santé humaine	869	871	-0,2	3,1	3,1
Intérim	793	734	+8,1	2,8	2,6
Activités juridiques, comptables	792	800	-1,0	2,8	2,9
Autres activités de services	763	730	+4,5	2,7	2,6
Fab. de matériels de transport	675	695	-2,9	2,4	2,5
Toutes activités	**27 879**	**28 024**	**-0,5**	**100,0**	**100,0**

Avertissement : les apprentis sont inclus dans le dénombrement des effectifs salariés.

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi
du travail et des solidarités

Principaux indicateurs

CLPE de la Nièvre

	Château-Chinon	Clamecy	Cosne-Cours-sur-Loire	Nevers	Nièvre	BFC
Inscrits à France Travail au 3ème Trim. 2026 (en données brutes)						
Catégorie A	**670**	**660**	**1 420**	**4 130**	**6 870**	**112 259**
Evol. annuelle (en %)	-6,9	+3,1	+0,7	-3,1	-2,3	+1,7
Catégories ABC	**1 400**	**1 240**	**2 790**	**7 110**	**12 530**	**209 316**
Evol. annuelle (en %)	-2,8	+4,2	+1,1	-2,1	-0,9	+1,1
Inscrits depuis 1 an ou plus	730	640	1 360	3 140	5 870	98 059
Catégorie D	60	30	160	420	680	10 458
Catégorie E	80	50	120	490	740	13 139
Catégorie F	90	90	150	800	1 130	25 166
Catégorie G	340	400	650	1 780	3 180	10 888
Entrées dans les dispositifs au 2ème Trim. 2026						
PEC	s	s	s	s	s	12
Cumul 2026	s	s	s	s	9	95
PACEA	9	14	54	116	193	2 506
Cumul 2026	17	36	125	241	419	5 948
CEJ*	11	89	18	97	215	1 627
Cumul 2026	32	187	37	196	452	3 683
Apprentissage (secteur privé)	s	s	5	35	48	976
Cumul 2026	7	7	16	104	134	2 338
Recours à l'intérim au 2ème Trim. 2026						
Equivalent emplois à temps plein	70	130	170	1 250	1 620	32 310
Evol. (en %) sur 1 an	-12,5	+0,0	-10,5	+4,2	+1,3	-1,2
Recours à l'activité partielle au 2ème Trim. 2026						
Heures indemnisées	433	1 009	10 376	6 897	18 715	174 155
Evol. (en nbre) sur 1 an	-3 859	-1 987	-3 587	+5 291	-4 142	-89 378
Embauches et départs au 2ème Trim. 2026						
Embauches	1 204	933	2 472	7 085	11 694	197 028
Evol. (en %) sur 1 an	+19,8	+0,1	+12,2	-2,8	+2,3	+4,2
Départs	1 017	910	2 479	7 107	11 513	196 621
Evol. (en %) sur 1 an	+25,2	+1,6	+17,8	+0,0	+5,4	+7,2
Démographie - Population active (RP 2023)						
Population totale	26 846	20 036	42 333	112 202	201 417	2 802 670
Evol. 2023/2017	-4,1	-4,9	-2,4	-2,2	-2,8	-0,3
Actifs de 15 à 64 ans	9 927	7 697	16 704	46 429	80 757	1 267 559
Evol. 2023/2017	-3,8	-4,5	-2,8	-3,0	-3,2	+0,4
Actifs en emploi de 15 à 64 ans	8 895	6 764	14 780	41 187	71 626	1 137 841
Evol. 2023/2017	-1,6	-2,2	-0,5	-0,1	-0,5	+3,1
Structure de l'emploi salarié total fin 2024						
Source : Insee-Flores						
Nombre de salariés	5 465	5 495	10 435	40 571	61 966	968 122
Part (en %) dans :						
Agriculture	**4,6**	**2,5**	**6,1**	**1,0**	**2,3**	2,0
Secteur public	**31,4**	**24,8**	**26,5**	**29,7**	**28,9**	25,6
Secteur privé (hors agriculture) :	**64,0**	**72,7**	**67,4**	**69,2**	**68,8**	72,4
Industrie	6,9	19,2	11,1	14,0	5,6	17,4
Construction	5,3	5,0	5,5	5,0	5,1	5,5
Commerce	11,7	12,8	17,2	13,0	13,6	13,3
Services marchands	23,2	19,8	19,3	23,7	30,3	24,8
Services non marchands	17,0	15,9	14,4	13,5	14,1	11,3

* Pour les CEJ, seules les prescriptions des missions locales sont comptabilisées dans ce document.